

Luxembourg, le 19 avril 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Logement :

« Depuis quelques années, le plan d'aménagement particulier (PAP) concernant la cité militaire de Diekirch a été voté au conseil communal si bien que la construction de nouveaux logements pourrait débiter dans peu de temps. Or il se trouve que rien ne bouge sur ce site.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Logement:

- Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'avancement des planifications concernant la création de nouvelles unités d'habitation audit site ?*
- Pour quelles raisons la mise en œuvre de ce PAP n'a-t-elle pas encore commencé ?*
- En attendant le réaménagement urbain de ce site, Monsieur le Ministre juge-t-il opportun à y héberger, de manière temporaire, des personnes réfugiées venant d'Ukraine ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu